ORNEX
Commune du Pays de Gex

Compte administratif 2024

Conseil municipal
17 Avril 2025

ORNEX
Commune du Pays de Gex

Sommaire

1. Synthèse du compte administratif 2024
2. Fonctionnement
3. Investissement
4. Endettement
5. Autofinancement
6. Affectation du résultat

ORNEX
Commune du Pays de Gex

1. Synthèse du compte administratif 2024

ORNEX
Commune du Pays de Gex

INTRODUCTION

L'année 2024 a été caractérisée par l'achèvement des opérations emblématiques du Parc des Hérissons, du quartier Charbonnières tranche 2 (Bougeries) et Chez Brice. Par ailleurs, la rénovation énergétique extérieure de la salle René Lavergne et le programme d'extension de la vidéoprotection ont été lancés dans le courant de l'année.

La situation financière de la commune est rassurante au regard du plan d'investissement ambitieux du mandat. Côté fonctionnement, la commune a dégagé des excédents à hauteur de 1 088 K€ en 2024. Les excédents cumulés sur plusieurs années atteignent un record à 4 500 K€. Concernant l'investissement 2024, la section ressort avec un léger déficit de 138 K€ mais a pu compter sur des excédents de 468 K€ de l'année précédente.

L'année 2025 sera dynamique avec l'intégration des locaux de la SCI Béjoud accolés à la mairie, la fin de l'installation de la vidéoprotection, le remplacement de l'éclairage public avenue de Vessy et à Villard Tacon ainsi que les travaux de voirie rue des Fins. Côté opérations d'investissement, la commune continue de rembourser au Département les parties communes autour du collège (opération Charbonnières 2) et terminera les travaux de la salle René Lavergne.

Concernant le fonctionnement, il sera sous tension en raison du paiement de la soulte de 1 200 K€ aux communes de Prévessin-Moëns et Ferney-Voltaire suite à la dissolution du SIVOM de l'Est Gessien.
La section d'investissement devra faire face à une forte baisse des recettes. Elle sera ainsi soutenue par une partie des excédents de fonctionnement mentionnés ci-dessus pour un montant de 1 500 K€.

ORNEX
Commune du Pays de Gex

1. Synthèse du CA 2024 (1)

Le Compte Administratif 2024 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1er janvier et le 31 décembre 2024. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Une fois approuvé par le conseil municipal, le compte administratif sera consultable sur simple demande en mairie aux heures d'ouverture des bureaux et disponible sur le site internet de la commune.

ORNEX
Commune du Pays de Gex

1. Synthèse du CA 2024 (2)

2. Résultat par section

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	5 724 237,80 €	4 110 302,10 €
Recettes	6 811 667,38 €	3 972 532,19 €
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 2023		468 567,03 €
Résultat de fonctionnement reporté 2023	3 412 704,89 €	-
Résultat	**+ 4 500 134,47 €**	**+ 330 797,12 € €**

A la clôture de l'exercice 2024, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de 4 830 931,59 € se décomposant comme suit :

- **Résultat de clôture de fonctionnement 2024 : 4 500 134,47 €**
- **Résultat de clôture d'investissement 2024 : 330 797,12 €**

ORNEX
Commune du Pays de Gex

2. Fonctionnement

ORNEX
Commune du Pays de Gex

2. Fonctionnement (1)

❑ **Dépenses** de fonctionnement 2024

	BP 2024	CA 2024	Ecart BP/CA
011 - Charges à caractère général	1 365 550,00 €	1 327 403,37 €	38 146,63 €
012 - Charges de personnel	2 828 100,00 €	2 821 706,46 €	6 393,54 €
014 - Atténuation de produits	442 300,00 €	442 128,00 €	172,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	688 850,00 €	611 381,36 €	77 468,64 €
66 - Charges financières	185 000,00 €	176 059,20 €	8 940,80 €
67 - Charges spécifiques	1 256 999,89 €	0,00 €	1 256 999,89 €
Total dépenses réelles	**6 766 799,89 €**	**5 378 678,39 €**	**1 388 121,50 €**
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00 €	345 559,41 €	54 440,59 €
023 - Virement à la section d'investissement	2 766 444,00 €		
Total dépenses section de fonctionnement	**9 933 243,89 €**	**5 724 237,80 €**	**1 442 562,09 €** **(hors chapitre 023)**

Commentaires :

Globalement les dépenses réelles sont très proches des budgets alloués à chaque chapitre. On doit cet excellent résultat 2024 à l'impossibilité de régler la soulte résultant du processus de dissolution du SIVOM en cours (chapitre 67).

Le chapitre 012 a nécessité une décision modificative pour faire face au remplacement de personnel (maladie, maternité et paternité) et l'absence de budgétisation de l'assurance du personnel pour 37 K€.

ORNEX
Commune du Pays de Gex

2. Fonctionnement (2)

- **Recettes** de fonctionnement 2024

	BP 2024	CA 2024	Ecart BP/CA
013 - Atténuation de charges	48 700,00 €	66 642,07 €	-17 942,07 €
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	568 000,00 €	610 545,86 €	-42 545,86 €
73 - Impôts et taxes	240 639,00 €	243 878,00 €	-3 239,00 €
731 – Fiscalité locale	2 947 000,00 €	3 047 189,62 €	-100 189,62 €
74 - Dotations, subventions et participations	2 305 700,00 €	2 355 566,44 €	-49 866,44 €
75 - Autres produits de gestion courante	403 500,00 €	477 358,05 €	-73 858,05 €
76 - Produits financiers	-	-	-
77 - Produits spécifiques	-	1 459,00 €	-1 459,00 €
Total recettes réelles 2024	**6 513 539,00 €**	**6 802 639,04 €**	**-289 100,04 €**
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 000,00 €	9 028,34 €	-2 028,34 €
002 - Résultat de fonctionnement reporté	3 412 704,89 €	3 412 704,89 €	0,00 €
Total recettes de fonctionnement	**9 933 243,89 €**	**10 224 372,27 €**	**-291 128,38 €**

Commentaires :

Sur cette année, les recettes réelles sont au rendez-vous avec des résultats meilleurs que les prévisions budgétaires, sur l'ensemble des chapitres. Au final, l'excédent de recettes avoisine les 300 K€.

L'accroissement de la population donne des résultats au niveau de la fiscalité avec un accroissement significatif de la taxe foncière (Chapitre 731) avec un résultat de +106 K€ par rapport au budget. A noter que la TCCFE est en retrait de 28 K€. Les excédents du chapitre 74 proviennent des dotations de l'Etat (DSR et DGF) pour 27 K€.

ORNEX
Commune du Pays de Gex

3. Investissement

ORNEX
Commune du Pays de Gex

3. Investissement (1)

- **Dépenses** d'investissement 2024

	BP 2024	CA 2024	Ecart BP/CA
16 - Emprunts et dettes assimilées	761 500,00 €	746 334,26 €	15 165,74 €
20 - Immobilisations incorporelles	181 806,64 €	61 885,64 €	119 921,00 €
204 - Subventions d'équipement versées	85 838,29 €	1 327,22 €	84 511,07 €
21 - Immobilisations corporelles	1 265 465,24 €	467 962,04 €	797 503,20 €
23 - Immobilisations en cours	3 269 552,89 €	2 579 338,01 €	690 214,88 €
Total dépenses réelles	**5 564 163,06 €**	**3 856 847,17 €**	**1 707 315,89 €**
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 000,00 €	9 028,34 €	-2 028,34 €
041 - Opérations patrimoniales	275 000,00 €	244 426,59 €	30 573,41 €
Total dépenses d'investissement	**5 846 163,06 €**	**4 110 302,10 €**	**1 735 860,96 €**

Commentaires :

L'écart de presque 120 K€ sur le chapitre 20 s'explique par le transfert des frais d'étude directement dans certaines opérations (chapitre 23).

Pour les opérations concernant l'éclairage public (chapitre 204) qui dépendent du SIEA, ce dernier a manifestement connu du retard dans le déroulement des travaux (- 84 K€ par rapport au BP).

Le chapitre 21 servant à équilibrer la section lors de l'élaboration du budget, il est normal de constater un écart positif important car certaines dépenses ne sont finalement pas réalisées.

Avec un taux de réalisation de 80% sur le chapitre 23 (opérations), la commune montre sa capacité à tenir ses engagements en termes d'investissement.

ORNEX
Commune du Pays de Gex

3. Investissement (2)

- **Recettes** d'investissement 2024

	BP 2024	CA 2024	Ecart BP/CA
10 - Dotations, fonds divers et réserves	355 640,03 €	246 753,81 €	108 886,22 €
13 - Dotations, subventions et participations	1 578 412,00 €	3 123 420,32 €	-1 545 008,32 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 500,00 €	270,00 €	1 230,00 €
Total recettes réelles	**1 935 552,03 €**	**3 382 546,19 €**	**-1 446 994,16 €**
021 - Virement de la section de fonctionnement	2 766 444,00 €		
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	400 000,00 €	345 559,41 €	54 440,59 €
041 – Opérations patrimoniales	275 000,00 €	244 426,59 €	30 573,41 €
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	468 567,03 €	468 567,03 €	0,00 €
024 – Produits des cessions des immobilisations	600,00 €	0,00€	600,00 €
Total recettes d'investissement	**5 846 163,06 €**	**4 441 099,22 €**	**1 405 063,84 €**

Commentaires :

Les recettes réelles d'investissement sont tirées par les PUP avec un volume 2024 égalant les 2 400 K€.

Il convient de noter que les recettes provenant de la taxe d'aménagement ont été décevantes avec un manque de 110 K€.

Pour les opérations d'ordre, les réalisations sont inférieures aux prévisions budgétaires de près de 75 K€ (chapitres 040 et 041).

Il convient de noter que le SIEA a remboursé 12 K€ sur des travaux d 'éclairage public

ORNEX
Commune du Pays de Gex

4. Endettement

4. Endettement

❑ Informations générales

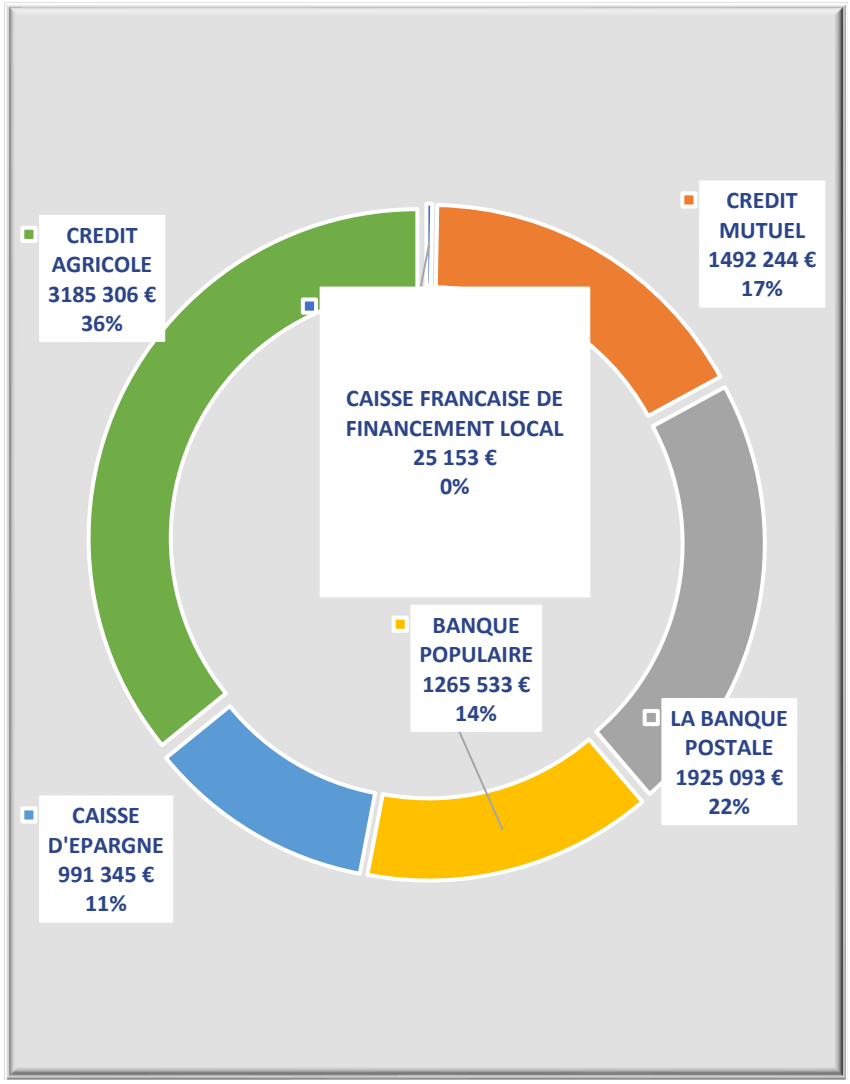

- Dette au 31/12/2024 = 8 884 673 €
- Taux moyen de la dette : 1,90 %
- Nombre de ligne de prêt : 15
- Durée de vie résiduelle : 27 ans

Commentaires

- La dette de la commune est importante, elle représente 1774 € par habitant soit 2,4 fois la moyenne de la strate (Données 2023 = 732 €/ Hab).

- La dette du SIVU qui atteindra 5,5 M€ fin 2025 doit être consolidée à hauteur de 75% dans les comptes de la commune pour obtenir une vision globale.

4. Endettement

b. Extinction de la dette au 01/01

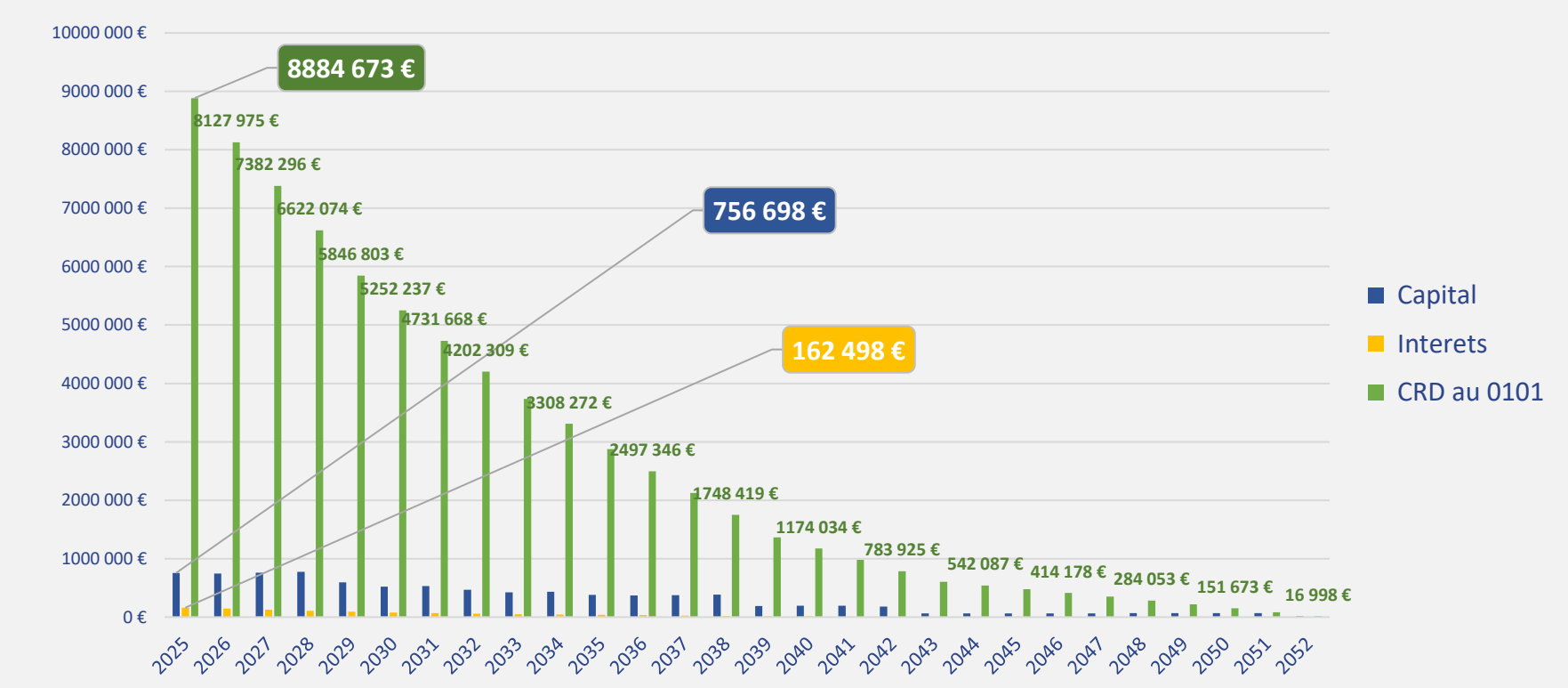

Commentaires

- Au 31 décembre 2024 la dette atteint 8,9 M€.
- Entre 2025 et 2028 l'amortissement annuel de la dette est d'environ 750 000 € soit une réduction de la dette de 3 M€ sur les 4 prochaines années.

ORNEX
Commune du Pays de Gex

5. Autofinancement

5. Autofinancement

❑ Epargnes brute et nette

- RRF = Recettes réelles de fonctionnement
- DRF = Dépenses réelles de fonctionnement
- CAF brute = RRF – DRF – recettes exceptionnelles

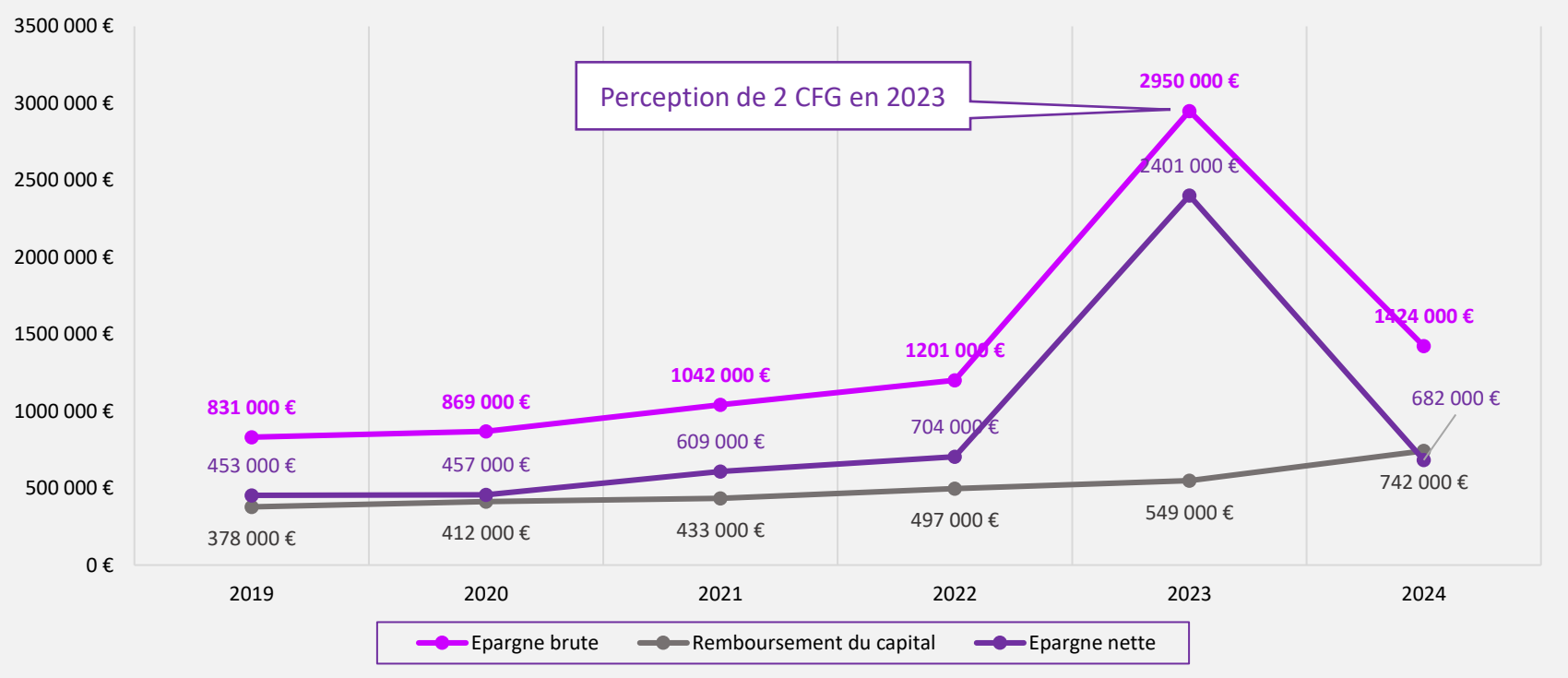

Commentaires :

En 2023, le remboursement de la dette atteint 548 K€ alors que la CAF brute est de 1 130 K€. On peut donc constater que la commune génère suffisamment de ressources pour financer le remboursement de sa dette et une partie de ses investissements.

ORNEX
Commune du Pays de Gex

6. Affectation du résultat

ORNEX
Commune du Pays de Gex

6. Affectation du résultat

Le résultat de clôture de **la section de fonctionnement**, tel qu'il apparaît au compte administratif de l'exercice 2024 est de 4 500 134,47 €.

Résultat antérieur reporté	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture 2024 Section de fonctionnement
3 412 704,89 €	1 087 429,58 €	4 500 134,47 €

En application de l'instruction comptable M57, l'excédent de fonctionnement sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (affectation à l'article 1068).
Le reliquat peut être affecté librement, soit reporté en recettes de fonctionnement au 002 ou bien affecté en investissement pour le financement de nouvelles dépenses à l'article 1068. Il est également laissé le choix à la collectivité de combiner ces deux possibilités.

Compte tenu des équilibres financiers de la commune d'Ornex, il est proposé d'affecter la somme de 3 000 134,47 € à la section de fonctionnement au Chapitre R002 – Excédent de fonctionnement reporté et
1 500 000,00 € à la section d'investissement au compte 1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés du chapitre 10 – Dotations, fonds divers et réserves.

ORNEX
Commune du Pays de Gex

6. Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice 2024 de **la section d'investissement**, tel qu'il apparaît au compte administratif est de -330 797,12 €.

Résultat antérieur reporté	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture 2024 Section d'investissement
468 567,03 €	- 137 769,91 €	330 797,12 €

Il est proposé d'affecter la somme de 330 797,12 € provenant de l'excédent d'investissement, intégralement au Chapitre R001 – Excédent d'investissement reporté.